

LE GAZ VERT « **MADE IN AUVERGNE RHÔNE ALPES** », ATOUT MAJEUR POUR RÉUSSIR LA DÉCARBONATION DE LA RÉGION



Sommaire

- p. 3** **Communiqué de presse :**
Le gaz, atout majeur de la décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes
- p. 4** **GRDF, 1^{er} distributeur de gaz européen et acteur incontournable en Auvergne-Rhône-Alpes**
- p. 5** **GRDF en Auvergne-Rhône-Alpes, retour sur l'année 2022**
- p. 7** **La place du biométhane en France et en Auvergne-Rhône-Alpes**
- p. 9** **Les nouvelles filières de production de gaz verts en France et en Auvergne-Rhône-Alpes**
- p. 10** **Les gaz verts « MadeInAuvergneRhôneAlpes », atouts majeurs pour réussir la décarbonation de l'économie**
- p. 11** **Des acteurs régionaux qui décarbonent grâce au gaz vert**
Témoignages de :
- **Guilhem Armanet, Directeur régional GRDF Sud-Est**
 - **Jean-Philippe Banzé, Délégué marché d'affaires GRDF Sud-Est**
 - **Stéphane Roque, Directeur général de Pro Immo Promotion et Président de la Fédération des promoteurs immobiliers en Auvergne**
 - **Etienne Richon, Chef du marché Industrie et Mobilité GNV et bioGNV GRDF Sud-Est**
 - **Loïc De Bergh, Directeur des Energies au sein d'Arkema**
 - **Bertrand Jamonet, Directeur des projets environnementaux et de transition énergétique au sein du groupe Cheval**

Le gaz, atout majeur de la décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

D'ici à 2030, décarboner efficacement passe par plus de gaz et de gaz verts en usage direct aux côtés des autres énergies renouvelables. Comme l'a souligné Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, en mars dernier : « *la dynamique des gaz verts confirme la capacité du gaz à s'inscrire pleinement dans une baisse durable des émissions de gaz à effet de serre* ». Alors qu'il représente aujourd'hui 20 % des émissions de CO₂ en France, le gaz pourrait, à lui seul, contribuer à plus de 25 % aux efforts de décarbonation attendus en 2030 grâce à 3 leviers :

- **L'efficacité énergétique** avec le remplacement du parc des anciennes chaudières par des chaudières THPE (Très Haute Performance Énergétique) et le déploiement de la PAC hybride permettant d'éviter l'émission de plusieurs millions de tonnes de CO₂ ;
- **La sobriété renforcée** par le contexte énergétique ;
- Enfin, **le développement des gaz verts** avec le nécessaire soutien pour sécuriser la rentabilité des futurs projets. Aujourd'hui, en France, 540 sites de méthanisation sont en service pour un total de 9,5 TWh/an de capacités d'injection. A terme, la capacité de production de gaz vert pourrait atteindre l'équivalent de 11 réacteurs nucléaires en 2030.

Auvergne-Rhône-Alpes, une région à la pointe de l'innovation dans les gaz verts

Pour accompagner cette dynamique sur le territoire, GRDF s'appuie sur ses 1 649 collaborateurs et une politique d'investissement permanente avec plus de 119 millions d'euros d'investissement visant à moderniser le réseau, déployer des compteurs communicants

et accompagner la transition énergétique. GRDF, en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est également un réseau de plus de 24 000 km desservant 1 124 communes et plus d'1,3 million de clients.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} filière gaz vert en France en nombre d'emplois créés (35 000 emplois) avec 400 entreprises implantées dont 200 avec une activité biogaz. Aujourd'hui, ce sont 45 unités de méthanisation (avec des départements phares comme l'Allier, la Drôme ou l'Isère) qui injectent 483 GWh de biométhane dans le réseau chaque année soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 120 000 logements et la circulation de 1 932 bus roulant au bioGNV.

La dynamique se poursuit en 2023 avec 11 nouvelles unités mises en service et 117 projets en cours. A l'horizon 2030, la capacité de production pourrait atteindre 4 TWh soit l'équivalent de plus d'un million de logements chauffés au gaz vert avec des projets d'envergure de production de gaz vert par les stations d'épuration également.

Sur le plan de la mobilité, ce sont aujourd'hui 25 stations publiques et près d'une cinquantaine de stations privées qui distribuent du gaz vert avec le carburant bioGNV. Elles couvrent le territoire avec un rythme d'une dizaine de mises en service annuelles (Bourg-en-Bresse, Belleville, Chassieu, Montbrison en 2023) et un doublement dans les 3 ans. Plus de 300 bus et 200 bennes à ordures ménagères circulent notamment à Lyon, Grenoble, Valence et Clermont-Ferrand. Des transporteurs comme Megand, Dupessey&Co, Besson ou SATM sont particulièrement engagés dans la décarbonation de leur flotte. Par ailleurs, GRDF est force de conseil auprès des acteurs de l'immobilier et de l'industrie pour les accompagner dans leur stratégie de performance énergétique et participer ainsi à ce

mouvement de décarbonation en région.

Comme le souligne Guilhem Armanet, directeur régional GRDF Sud-Est : « *Parallèlement au développement des sites de méthanisation, nous accompagnons l'émergence de nouvelles technologies innovantes de production de gaz verts. De nouvelles techniques dites de « gazéification » arrivent à maturité en France. Comme la méthanisation, elles permettent de produire un méthane renouvelable, bas carbone, à partir de déchets du territoire. De plus, nous sommes le distributeur de gaz majeur en France et en Europe, et donc appelés à jouer un rôle central dans la distribution d'H₂. Dans ce domaine, nous assurerons la desserte de proximité : « le dernier kilomètre hydrogène », par canalisation, en particulier sur des zones d'activités. Mon souhait est de faire émerger un démonstrateur hydrogène dans les années à venir sur notre région. Enfin, dernier enjeu au fort potentiel, l'utilisation des biodéchets pour mettre en place des systèmes vertueux comme cela est déjà le cas dans l'Ouest Lyonnais. Permettre par le biais de déchets collectés à la maison ou dans les cantines comme au lycée de Chazelles-sur-Rhône, de produire de l'énergie au sein de l'unité de Méthamoly, une énergie qui, ensuite, permet de faire rouler les bus scolaires au bioGNV sur la commune, c'est un exemple vertueux et inspirant d'économie circulaire. **En tant que directeur régional, je vais mettre toute mon énergie pour positionner l'Auvergne-Rhône-Alpes comme la Silicon Valley du biogaz et plus largement des gaz bas-carbone. L'écosystème existe, le potentiel de production, d'innovation et d'emploi est énorme. Notre rôle est de militer aux côtés de tous ces acteurs pour ancrer le gaz renouvelable comme un élément fort du mix énergétique renouvelable régional** »*

GRDF, 1^{er} distributeur de gaz européen et acteur incontournable en Auvergne-Rhône-Alpes



11 millions de clients gaz raccordés au réseau exploité par GRDF, dont **1,3 million de clients en Auvergne-Rhône-Alpes**, soit un peu plus de **12 %**.

Répartition par typologie de clients en Auvergne-Rhône-Alpes :



Un socle important de clients «résidentiels»



Les usages du gaz et du gaz vert sont multiples : chauffage, eau chaude, cuisson, process industriels ou encore mobilité.



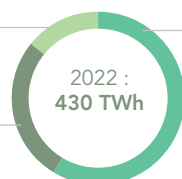
GRDF exploite **205 809 km de réseau** (le plus long d'Europe) dont **24 706 km** pour les **1 124 communes** desservies en gaz en Auvergne-Rhône-Alpes.



430 TWh de gaz consommés en France en 2022 dont **45 TWh** consommés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Production d'électricité à partir de gaz
61 TWh

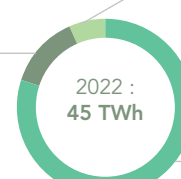
Industriels raccordés au réseau de transport
117 TWh



France

11 millions de clients raccordés au réseau de distribution
253 TWh

Industriels raccordés au réseau de transport
6 TWh



Auvergne-Rhône-Alpes

Production d'électricité à partir de gaz
3 TWh

1,3 million de clients raccordés au réseau de distribution
36 TWh



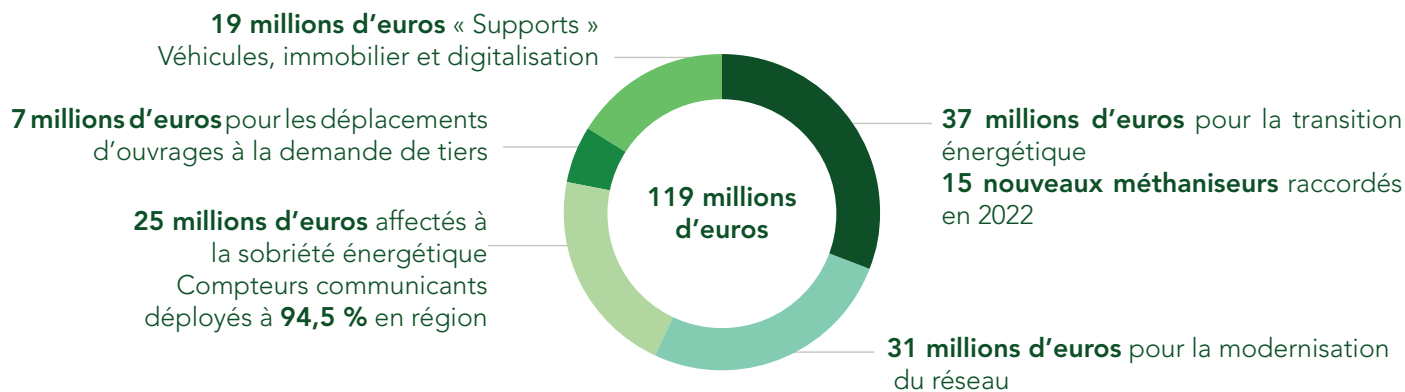
La consommation de gaz en Auvergne-Rhône-Alpes est équivalente à la consommation d'électricité



11 400 salariés à GRDF, dont **1 649 en Auvergne-Rhône-Alpes**. Une dynamique d'embauche forte en région avec **68 nouveaux embauchés en CDI** en 2022 et **78 alternants** en cours de formation.

En complément, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} filière de gaz vert en France en nombre d'emplois créés : **400 entreprises** hors installateurs gaz, dont plus de **200 ont déjà une partie d'activité sur le biogaz**. La filière représente **35 000 emplois** aujourd'hui et **6 000 emplois supplémentaires** d'ici 2030.

Les investissements maintenus à un niveau historiquement élevé

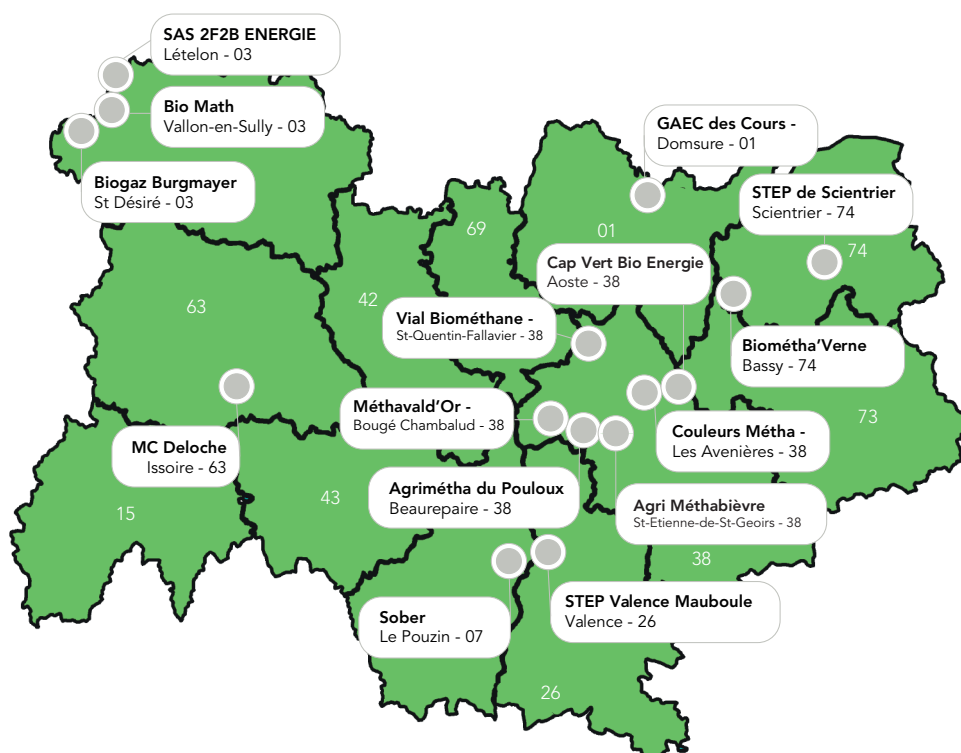


➔ Soit un total de 119 millions d'euros d'investissements en Auvergne-Rhône-Alpes



GRDF en Auvergne-Rhône-Alpes, retour sur l'année 2022

15 nouveaux sites de méthanisation raccordés au réseau exploité par GRDF en 2022



Retour sur les événements qui ont marqué l'année

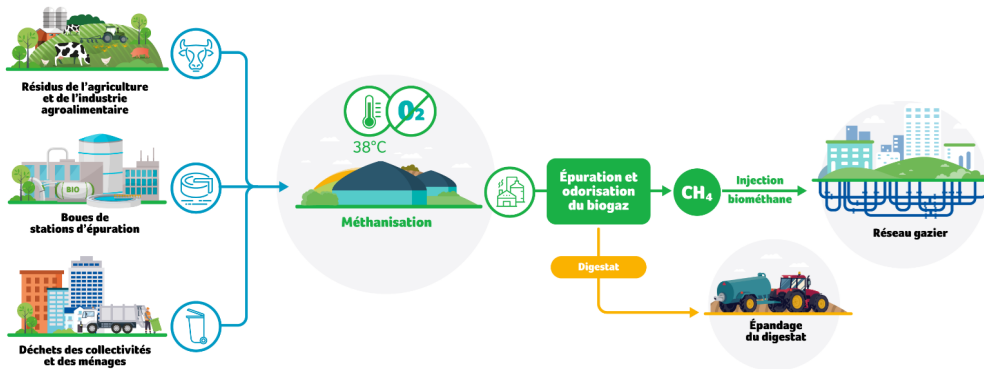
- ➔ **Présentation des résultats de l'étude : les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes et le gaz vert**
Février - région Auvergne-Rhône-Alpes
Alors que le 30^{ème} méthaniseur de la région est mis en service, GRDF a présenté les résultats de l'étude, menée en région Auvergne-Rhône-Alpes : Près de 4 habitants sur 5 sont favorables au gaz vert en région Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ **Test du premier tracteur fonctionnant au biométhane commercialisé**
Saint-Trivier-de-Courtes - 01
- ➔ **Présentation du premier car rétrofité diesel au BioGNV dans le cadre du salon international MIX.E**
Lyon - 69
- ➔ **Inauguration du site de méthanisation de Méthavarèze**
Auberives-sur-Varèze - 38
Le site a été décoré d'une fresque murale réalisée par le collectif de grapheurs lyonnais La Couleure
- ➔ **Lancement du concours itinérant « Méth'Agri Camp »**
Dans 10 départements de la région
Concours pour réfléchir à la transition énergétique dans 10 lycées agricoles en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ **Voyage de presse sur les biodéchets : du tri des biodéchets à la production de gaz renouvelable, focus sur un territoire exemplaire**
Ouest lyonnais - 69
- ➔ **Mise en gaz officielle de l'usine Aptar (industrie)**
Oyonnax - 01
- ➔ **Signature du partenariat entre la métropole de Clermont-Ferrand et GRDF**
Clermont-Ferrand - 63
Partenariat pour le développement du gaz vert, à travers le contrat d'injection de la station d'épuration des Trois Rivières
- ➔ **Focus sur la dynamique de production de gaz vert**
Allier - 03
Département de l'Allier en pointe de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ **Ouverture d'une nouvelle station BioGNV**
Annecy - 74
Pour une mobilité plus durable en Haute-Savoie
- ➔ **Participation aux Assises Européennes de la Transition énergétique**
Genève - Suisse
- ➔ **Lancement par GRDF d'une grande opération de sensibilisation au biogaz**
Lyon - 69
- ➔ **Lutte contre la précarité énergétique**
Clermont-Ferrand - 63
Unis-Cité et GRDF mobilisés sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole pour la sécurité et la sobriété énergétique



La place du biométhane en France et en Auvergne-Rhône-Alpes



La méthanisation, une filière mature



Le biogaz est un **gaz 100 % renouvelable** produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, il atteint **le même niveau de qualité que le gaz naturel** et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors **biométhane** ou **gaz renouvelable**. Son bilan carbone est quasi neutre.

Indépendance énergétique, création d'emplois, production d'engrais naturel... produire du gaz renouvelable, c'est plus que produire de l'énergie !

Au-delà des enjeux liés à l'énergie, à la **réduction des émissions de CO₂** et à la **valorisation des déchets**, la méthanisation apporte des **atouts incontestables** et multiples :



Indépendance énergétique : les gaz renouvelables produits en France peuvent couvrir 20 % de la consommation de gaz dès 2030 ;



Développement d'une économie circulaire pour les territoires : développement d'une agriculture durable et pérenne ;



Création d'emplois non-délocalisables ;



Production d'un engrais naturel, le digestat, qui se substitue aux engrais minéraux d'origine fossile.

La place de la méthanisation en France

Au 1^{er} avril, **540 sites de méthanisation** (capacité **9,5 TWh/an**) sont raccordés aux réseaux gaziers, dont **451 au réseau exploité par GRDF**. Soit l'équivalent de **2 376 500 logements neufs** chauffés au gaz.

La capacité de production de gaz verts pourrait atteindre l'équivalent de **11 réacteurs en 2030**, en retenant l'objectif atteignable de **20 % de gaz verts**.

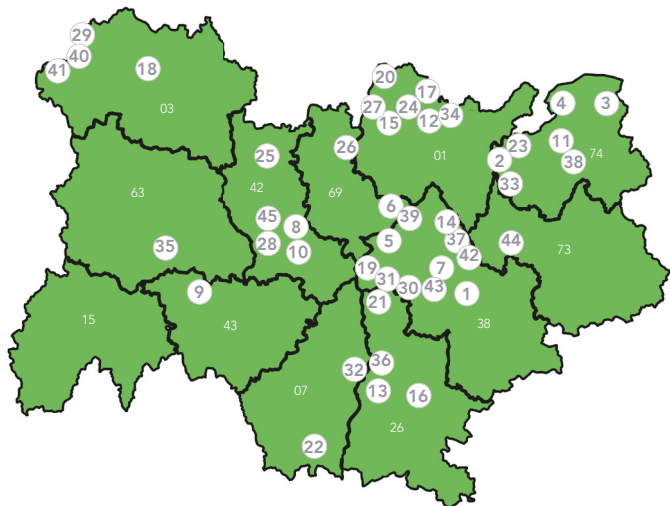


➔ **La France a le potentiel pour couvrir 100 % de sa consommation en gaz verts en 2050**

Pour en savoir plus :

<https://act4gaz.grdf.fr/fiche-presse-biomethane-un-gaz-renouvelable-incontournable-la-transition-ecologique>

La place de la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes

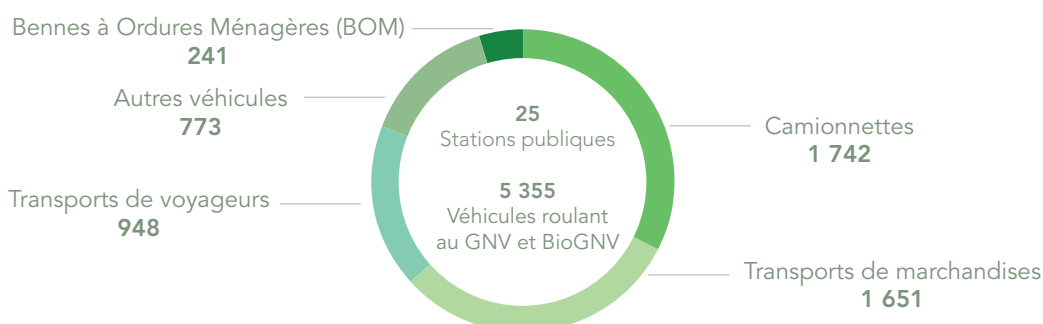


En seulement 6 ans, **45 unités de méthanisation** injectent **483 GWh de biométhane** par an dans le réseau de distribution exploité par GRDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle en gaz d'environ **120 750 logements neufs** ou de **1 932 bus roulant au bioGNV**.

Perspectives

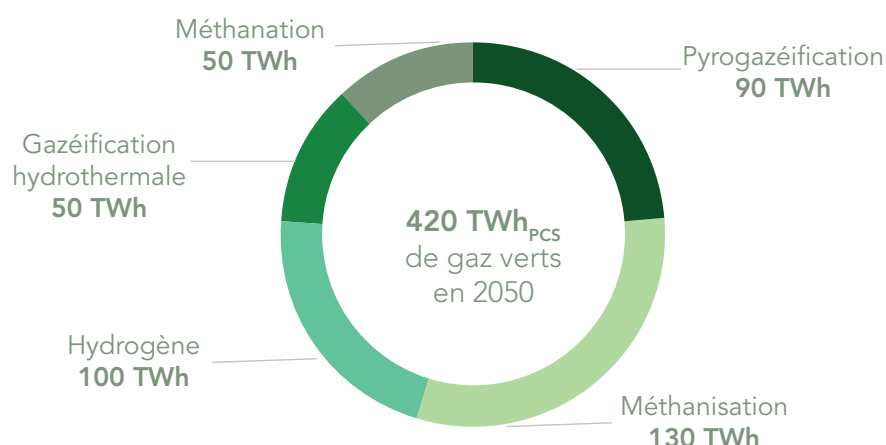
En 2023, **11 nouvelles mises en service de sites de méthanisation** sont prévues. Il y a **117 projets de méthanisation** en cours. La capacité de production de méthanisation pourra atteindre **4 TWh à l'horizon 2030**.

La mobilité au GNV et BioGNV en région Auvergne-Rhône-Alpes



Les nouvelles filières de production de gaz verts en France

Potentiel de production de gaz verts en France en 2050



La filière estime à **420 TWh** le potentiel réaliste de production de gaz verts à horizon 2050. Dans les scénarios de perspectives publiés récemment, la demande de gaz pourrait être comprise entre **300 TWh et 350 TWh en France d'ici 2050**.

Source : GRDF, GRTgaz



Le potentiel de production de gaz verts en France est largement supérieur à ce niveau de consommation

Pour en savoir plus :

<https://act4gaz.grdf.fr/fiche-presse-gaz-verts-vers-un-mix-gazier-100-renouvelable-en-2050>

Les expérimentations régionales sur les autres filières de production de gaz verts #Innovation

Plusieurs innovations régionales en cours d'expérimentation



Pyrogazéification

49 projets sont en cours en France. Dont le **démonstrateur GAYA à Saint Fons** qui produit du **gaz de synthèse par pyrogazéification** à partir de résidus de bois et de CSR (Combustibles Solides de Récupération) depuis 2020 et **Green gas Provence à Istres**.



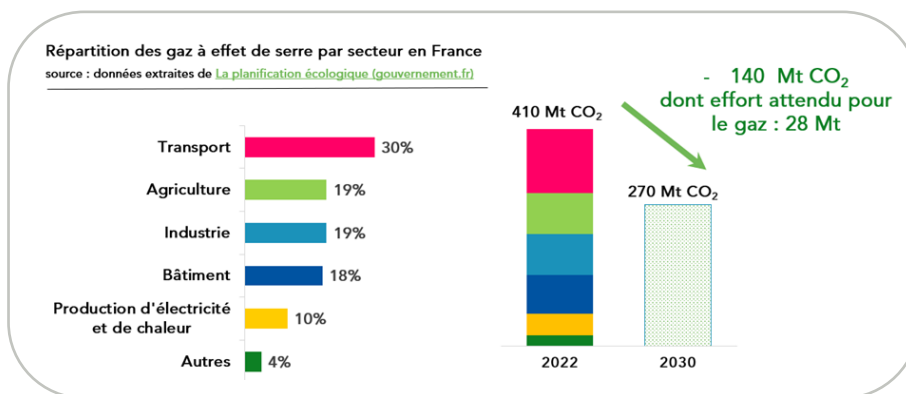
Gazéification hydrothermale

2 projets pilote en France dont le **CEA Liten à Grenoble**. A noter une **étude de faisabilité** est en cours avec la **communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lerins**.

Les gaz verts « MadelInFrance », atouts majeurs pour réussir la décarbonation de l'économie régionale

Avec la **montée en puissance des gaz renouvelables**, la France dispose d'une opportunité formidable pour accroître sa **souveraineté énergétique et industrielle**, tout en **décarbonant son économie**.

Le gouvernement a fixé les **grandes lignes directrices de la « planification écologique »**. Pour atteindre ses objectifs, la France doit réduire ses émissions de gaz carbonique d'un peu plus d'un tiers d'ici à 2030, soit de **140 millions de tonnes**.



Nous partageons cette vision et des solutions existent !

Notamment dans le bâtiment, dans l'industrie ou encore la mobilité :



Une forte réduction des consommations via une amélioration de l'**efficacité énergétique** ;



Une **sobriété renforcée** par le contexte énergétique inédit de 2022 et qui devra s'inscrire dans la durée ;



Une **dynamique des gaz verts** qui nécessite un soutien renforcé pour sécuriser la rentabilité des futurs projets.



Grâce à un travail sur l'efficacité énergétique, la sobriété et au développement des gaz verts, le gaz pourrait contribuer à la réduction de **37 millions de tonnes de CO₂ évitées à horizon 2030, soit plus de 25 % des efforts de décarbonation de la France en 2030**

Témoignage

Décarbonation de la région Auvergne-Rhône-Alpes grâce aux gaz verts



Guilhem Armanet

Directeur régional GRDF Sud-Est

Arrivé en 2021 et basé à Lyon, Guilhem Armanet est le directeur GRDF en Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France. Il fait le point sur les grands enjeux du gaz vert sur ce territoire qui mise sur l'innovation et les nouveaux gaz pour contribuer efficacement à la décarbonation des principaux domaines émetteurs de CO₂: mobilité, bâtiment, agriculture, industrie.

Quel regard portez-vous sur l'année 2022 ?

Cette année a été hors norme avec les crises successives que nous avons connues : COVID puis tensions mondiales sur l'énergie en sortie de confinements COVID, guerre en Ukraine, tensions sur l'énergie, plan de sobriété... Malgré tout, comme toute crise, certains enseignements positifs peuvent et doivent être tirés. Je retiens tout d'abord, l'engagement remarquable des citoyens et des entreprises pour participer collectivement à l'effort de sobriété et à la sauvegarde de notre système énergétique. Nous avons vu des prises de conscience d'une partie de la classe politique à propos de l'importance du gaz pour notre mix énergétique et pour notre souveraineté.

Cette conscience, c'est aussi le fruit du travail passionné des équipes de GRDF sur le terrain pour promouvoir les vertus de cette énergie : le gaz devient renouvelable, « made in chez nous » et offre des bénéfices pour le climat, pour le monde agricole, économique et social de la région. En tant qu'entreprise de service public, à GRDF nous n'avons rien à vendre ! En revanche, oui, **nous sommes engagés pour partager d'autres visions de la décarbonation, et pour accompagner, conseiller les**

entreprises, collectivités et citoyens vers des solutions au plus faible impact environnemental, là où le gaz vert a pleinement sa place.

Comment pouvez-vous accompagner cette prise de conscience ?

Les équipes de GRDF que j'anime sur la région Sud-Est sont constamment sur le terrain auprès des élus, des acteurs de l'immobilier, de la mobilité ou de l'industrie. Ils apportent leur expertise pour les accompagner dans leur démarche de transition énergétique à la fois pour améliorer les performances de leur bâtiment, de leur process ou de leur

« Nous sommes engagés pour partager d'autres visions de la décarbonation, et pour accompagner, conseiller les entreprises, collectivités et citoyens vers des solutions au plus faible impact environnemental, là où le gaz vert a pleinement sa place »

flotte mais aussi trouver des solutions pour accompagner le mouvement de décarbonation en aidant à la création de stations GNV par exemple.

Autre engagement que nous avons développé cette année plus fortement : les efforts de pédagogie autour de cette énergie verte que devient le gaz. Nous avons, en effet, compris en 2022, au cours de notre enquête auprès de 2 000 habitants de la région que de la connaissance naissait l'adhésion au gaz vert. Beaucoup l'ignorent encore : le gaz renouvelable produit en Auvergne-Rhône-Alpes utilise déjà les mêmes canalisations appartenant aux collectivités locales que le gaz « classique » et ne nécessite aucun changement d'appareils (chaudières, chaufferies) dans les bâtiments, les entreprises. Il est possible pour chacun de consommer renouvelable et local d'ores et déjà. **Nous avons donc arpenté les marchés, les salons, les foires pour développer**

des actions d'information valorisant la capacité à produire et consommer du gaz vert « made in Auvergne-Rhône-Alpes » avec des messages plus « cash » montrant qu'il n'était pas nécessaire de faire 5 000 km pour se fournir en gaz russe mais que des gisements existent et produisent déjà du gaz vert à moins de 50 km de chez nous. Nous avons reçu un accueil très intéressé du grand public notamment.

Avez-vous noté des signes encourageants ?

Je suis un enthousiaste, nécessairement impatient, au regard de l'urgence climatique. Même si je souhaiterais que nous accélérions la dynamique plus fortement, les choses avancent. **La région Auvergne-Rhône-Alpes a pleinement intégré la méthanisation**

dans sa feuille de route de décarbonation D'ailleurs, en 2022, nous sommes passés de 30 à 45 méthaniseurs injectant dans le réseau exploité par GRDF avec des sites emblématiques comme Methavarèze entre Isère et Drôme qui, avec sa position le long de l'A7, est un signe symbolique fort et visible. En 2023, la trajectoire sera poursuivie avec 11 sites supplémentaires et de nombreux projets sont dans les tuyaux jusqu'en 2025/2026 même si des freins persistent sur les tarifs des projets qui doivent injecter à partir de 2025. Malgré tout, on sent que les planètes se réalignent pour le soutien d'une filière qui était à l'arrêt alors qu'elle est véritable richesse pour notre région. Ici, nous avons tout pour faire advenir une Silicon Valley du biogaz : un tiers des entreprises françaises de la filière biométhane sont dans notre région. Et tous les éléments sont réunis : un potentiel de production, des organismes de

recherches réputés, des pôles de compétitivités puissants, des start-ups de rang mondial, des personnels très qualifiés, un écosystème de financements et des volontés fortes de souveraineté régionale : tout est à portée de main.

Le potentiel de production dans notre région est-il important et quelles sont les conditions de réussite ?

Le potentiel de la méthanisation en région est de 4 TWh en 2030 et, aujourd'hui notre production s'élève à presque 0,5 TWh. On a donc fait un dixième du chemin. Et cela représente déjà l'équivalent de 120 000 logements chauffés au gaz vert. Nous attendons la levée de freins réglementaires sur le plan national. Ces dernières années, les porteurs de projet ont subi l'inflation et la flambée des prix des matières premières. Le tarif de rachat doit être soutenu. La loi prévoyait 10 % de biométhane en 2030, nous sommes déjà au-dessus de la trajectoire et nous sommes tout à fait capable d'atteindre 20 %. Ici, en région, sur le terrain, notre rôle est de continuer à favoriser l'émergence de projets avec tous les acteurs : la Région, la DREAL, l'ADEME... Nous accompagnons **les porteurs de projet en sécurisant leurs premiers pas dans leur projet** : conseil, mise en relation avec l'écosystème, appropriation territoriale.

L'Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas dans le peloton de tête des régions car nous avons moins d'agriculture intensive et de grandes surfaces agricoles que dans d'autres régions de France. Toutefois, quelques départements comme l'Isère ou l'Allier tirent la dynamique

avec des potentiels importants, assez pour rattraper la tête de course.

Il nous faut aussi mobiliser les élus : quand ils se font leurs idées, ils deviennent très souvent porteurs et soutiens sur le territoire pour répondre aux questions, toutes légitimes, de la population. Dans mes échanges au quotidien avec les élus, je sens qu'ils prennent toute la dimension de leur rôle dans cette transition écologique : celle d'écrire une nouvelle page de l'énergie décarbonée et « made in France ».

Dans ce paysage, quelle place pour les biodéchets ?

La première chose à faire, c'est d'éviter le gaspillage alimentaire. Puis de recycler, soit par le biais du compostage, soit par la méthanisation, ce qui permet, en sus du gaz vert, de produire un digestat qui peut remplacer jusqu'à 70 % des engrais chimiques utilisés en agriculture.

« Dès le 1^{er} janvier 2024, les collectivités auront l'obligation de mettre à disposition des habitants, des modalités de tri des biodéchets. Nous avons effectivement un gisement énorme à portée de main »

Dès le 1^{er} janvier 2024, les collectivités auront l'obligation de mettre à disposition des habitants, des modalités de tri des biodéchets. Nous avons effectivement un gisement énorme à portée de main. GRDF souhaite être un partenaire actif des collectivités dans ce domaine. A ce titre, l'exemple vertueux porté par le SITOM dans l'Ouest Lyonnais est un bel exemple à retenir. Permettre par le biais de déchets collectés à la maison ou dans les cantines comme

au lycée de Chazelles-sur-Rhône, de produire de l'énergie au sein de l'unité de Méthamoly, une énergie qui, ensuite, permet de faire rouler les bus scolaires au bioGNV sur la commune, c'est un exemple vertueux et inspirant d'économie circulaire. D'autres projets existent, en nombre, comme à Chambéry, Grenoble, Annecy... c'est une opportunité formidable de mettre la sobriété, l'énergie et le gaz vert à la table quotidienne des français en les impliquant concrètement. A nous tous de nous mobiliser, élus, gaziers et citoyens.

Y-a-t-il une place pour d'autres solutions plus innovantes ?

En effet, parallèlement au développement des sites de méthanisation, **nous accompagnons l'émergence de nouvelles technologies innovantes de production de gaz verts.** De nouvelles techniques dites de « gazéification » arrivent à maturité en France. Comme la méthanisation, elles permettent de produire un méthane renouvelable, bas carbone, à partir de déchets du territoire. Ce gaz, dont la molécule est identique au biométhane, peut être injecté dans le réseau de gaz existant.

L'objectif est de lancer dès 2023 une étude de ressources centrée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes pour identifier le potentiel de cette solution avec la Région et l'ADEME. En France, d'après l'ADEME, la gazéification représente un potentiel de production de 140 TWh, soit un tiers de la consommation de gaz du pays. Nous allons également suivre de près les projets de gazéification de bois B (bois de déchetterie) à Istres, dans les Bouches-du-Rhône,

une autre partie de la grande région Sud-Est dont j'ai la responsabilité, pour un retour d'expérience concret. La gazéification hydrothermale (gaz produit à partir d'effluents et de déchets humides notamment sur les stations d'épuration) est une autre solution d'avenir et nous suivons attentivement les projets avancés dans le Sud-Est à Cannes pour ensuite les dupliquer en Auvergne-Rhône-Alpes.

Quid de l'hydrogène ?

Nous sommes le distributeur de gaz majeur en France et en Europe, et donc appelés à jouer un rôle central dans la distribution d'H₂. Dans ce domaine, nous assurerons la desserte de proximité : «le dernier kilomètre hydrogène », par canalisation, en particulier sur des zones d'activités.

Mon souhait est de faire émerger un démonstrateur hydrogène dans les années à venir sur notre région. D'ores et déjà, plusieurs projets existent, dont un à Saint-Fons et un autre près de l'aéroport Saint-Exupéry à Lyon. Pour la distribution d'hydrogène, tout reste à écrire et **l'enjeu est de mobiliser un maximum d'acteurs institutionnels et économiques à nos côtés pour expérimenter le réseau de distribution d'hydrogène du futur.** L'heure est au lancement d'études pour construire un réseau en 2025/2026.

En conclusion, quelles sont vos ambitions pour 2023 ?

Les équipes de GRDF vont poursuivre ce travail de fond au plus près des territoires pour expliquer, accompagner, informer... Bien évidemment, l'année va être

ponctué de premières pierres et d'inaugurations de sites de méthanisation et de stations GNV. Nous allons également finir un premier cycle de Méth'Agri Camp, un projet mené en direction des lycées agricoles pour sensibiliser ceux qui feront l'agriculture de demain aux enjeux de la méthanisation. Depuis le lancement, ce sont plus de 300 lycéens engagés qui seront des ambassadeurs et des acteurs de cette transition verte dans le futur. Dans tous les secteurs, nous allons

« La région Auvergne Rhône-Alpes et la vallée du Rhône plus précisément, peuvent et doivent se positionner comme la Silicon Valley du biogaz et plus largement des gaz bas-carbone »

redoubler d'efforts pour contribuer à la décarbonation, à la réduction des émissions de CO₂, en particulier grâce à l'hybridation des solutions. Ainsi, sur le marché du bâtiment, en maison individuelle, nous allons nous attacher à faire décoller la Pompe à chaleur hybride, en collaboration avec tout l'écosystème du bâtiment et des plombiers chauffagistes. Les systèmes hybrides Electricité-Gaz, c'est souvent la solution la plus performante et la plus économique pour les consommateurs : le mix énergétique à la maison. Dans l'industrie, nous allons continuer à aider les chefs d'entreprises à décarboner leur activité en faisant le choix du gaz vert via les certificats d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique de leur système, et à décarboner leurs flottes.

Plus personnellement, en 2023, j'aimerais voir naviguer un bateau au bioGNV sur l'un de nos fleuves. Des projets existent en Ile-

de-France sur la Seine, alors pourquoi pas dans notre région ? Autre souhait, le lancement d'un projet de rétrofit train : une conversion de TER diesels, polluants et chers en TER roulant au bioGNV... des projets innovants, propres et vertueux pour tous, au cœur du quotidien des habitants.

La région Auvergne Rhône-Alpes et la vallée du Rhône plus précisément, peuvent et doivent se positionner comme la Silicon Valley du biogaz et plus largement des gaz bas-carbone.

L'écosystème existe, le potentiel de production, d'innovation et d'emplois est énorme. Notre rôle est de militer aux côtés de tous ces acteurs pour ancrer le gaz renouvelable

comme un élément fort du mix énergétique renouvelable régional. Avec toute l'équipe de GRDF en Sud-Est, nous y croyons, j'y crois...

Pour être leader de la décarbonation, la région Auvergne-Rhône-Alpes détient sa formule gagnante. Etre la région du « ET » et pas celle du « OU ». En matière d'énergie, nous avons besoin de tout : décarboner grâce au nucléaire, à l'hydraulique, grâce aux énergies renouvelables intermittentes (solaire, éolien). Et grâce aux gaz bas-carbone, au premier rang desquels le biométhane.

Cette énergie disponible, stockable, pilotable est nécessaire pour la décarbonation, mais aussi pour le pouvoir d'achat et pour la souveraineté énergétique des Français. Elle ne doit pas rester dans l'ombre. C'est urgent.

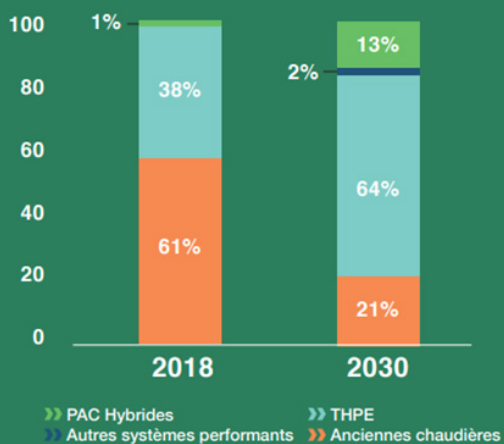
Les gaz verts « MadelInAuvergne-Rhône-Alpes », atouts majeurs pour réussir la décarbonation de l'économie

La filière du bâtiment

La gaz occupe une **place prépondérante** dans le secteur du bâtiment en région : une maison sur trois, un appartement sur deux, et près de la moitié des surfaces des bâtiments tertiaires sont actuellement chauffés au gaz.

Une **baisse de 30 % des consommations de gaz dans les bâtiments en 2030** est à portée de main grâce à **4 leviers immédiatement actionnables en région** associés à une politique volontariste de rénovation :

Évolution de la répartition des systèmes de chauffage au gaz dans le parc résidentiel installé



- **Remplacement du parc des anciennes chaudières** par des chaudières THPE (Très Haute Performance Energétique) pour un **gain immédiat de 30 % d'économie de consommation**, de coût et d'impact carbone ;
- **Déploiement de la pompe à chaleur hybride** (association de la PAC élec & chaudière gaz THPE). La PAC hybride permet de réduire les émissions de CO₂ (équivalent à la PAC élec) et d'apporter de la flexibilité au réseau électrique ;
- **Actions de sobriété** : compteur communicant déployé à 94,5 % en région et accompagnement renforcé des clients lancé depuis octobre 2022 ;
- **La consommation de gaz verts** : tous les équipements sont compatibles avec le gaz vert. Déjà plus de 120 000 logements, soit 300 000 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, en bénéficient.



En Auvergne-Rhône-Alpes, ces différents leviers pourraient permettre une baisse de **30 % des consommations dans le secteur du bâtiment** et donc **30 % des émissions de CO₂** associées pour atteindre **22,8 TWh en 2030**

Témoignage

Décarbonation dans le secteur du logement et du bâtiment

Jean-Philippe Banzé

Délégué marché d'affaires
GRDF Sud-Est



Quels sont les grands enjeux en matière de décarbonation dans le secteur du BTP et du logement ?

La performance et la maîtrise énergétiques sont des piliers de la transition écologique et les besoins sont immenses tant sur le neuf que sur l'ancien et ce, pour tous les acteurs du bâtiment, promoteurs, bailleurs, constructeurs, entreprises générales, collectivités, maîtres d'œuvre, exploitants, et ce, quelle que soit la destination de ce bâtiment (résidentiel ou tertiaire). La volatilité des prix de l'énergie conjuguée à de nouvelles réglementations ne fait que renforcer leur questionnement et à ce titre, **GRDF reste un partenaire historique ancré dans l'écosystème bâtimeataire**. Notre mission de service public nous permet d'exploiter un réseau, propriété des collectivités locales, un bien commun au service de l'intérêt général. Et c'est à travers cette mission, que nous accompagnons les territoires vers plus de sobriété, de performance, mais aussi en collectant et acheminant une part grandissante d'énergie renouvelable.

Quel est le rôle de GRDF sur le territoire ?

Dans le secteur du logement, nos équipes sont au quotidien sur le terrain pour aller à la rencontre des promoteurs, des bailleurs sociaux, des syndicats de copropriété... Notre objectif est de leur apporter notre expertise sur les solutions gaz, innovantes et performantes telles que l'hybridation des équipements, **pour consommer moins, mieux, la meilleure énergie pour un bon usage**. Nous pouvons les mettre en relation avec des experts selon les domaines identifiés tels que des bureaux d'étude, des fabricants de matériels, des installateurs, etc. Nous ne nous substituons pas à ces acteurs mais nous apportons notre regard d'opérateur, gratuit et non discriminant sur ces questions d'efficacité énergétique. Mais nous pouvons aller plus loin, en abordant des sujets d'ingénierie contractuelle, de mécanismes d'achat d'énergie notamment pour leur faciliter l'accès au gaz renouvelable.

Le gaz renouvelable est-il aujourd'hui une énergie identifiée comme une alternative crédible et efficace dans ces secteurs du bâtiment ?

Les mentalités évoluent positivement sur ce sujet. Notre mission est de leur faire connaître tous les atouts du gaz renouvelable, en particulier en valorisant l'impact carbone de cette énergie (10 fois inférieur à celui du gaz naturel), tout en conservant la souplesse du réseau et la performance au plus près du lieu de consommation. En exploitant et en optimisant le potentiel des réseaux publics vecteurs d'énergies renouvelables et de décarbonation,

« Certains bailleurs sociaux d'Auvergne-Rhône-Alpes jouent déjà la carte du gaz vert »

ce choix limite les dépenses en amont (infrastructures de production centralisées ou décentralisées), ou de renforcement pour délivrer une puissance nécessaire et en aval, avec un moindre recours aux technologies inaccessibles d'un point de vue fonctionnel et financier au profit de systèmes robustes éprouvés.

Pour illustrer ce point, en Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreuses opérations immobilières plébiscitent le choix d'un mix énergétique 100 % renouvelable dans les bâtiments neufs et existants : 100 % d'électricité verte pour les usages spécifiques tels que l'éclairage, l'électroménager, le multimédia... et 100 % de gaz vert pour les usages de chauffage et production d'eau chaude sanitaire, ou en hybridation de solutions thermodynamiques.

C'est d'ailleurs le cas chez **certains bailleurs sociaux d'Auvergne-Rhône-Alpes qui jouent déjà la carte du gaz vert** comme Loire Habitat, l'OPAC du Rhône ou l'OPAC des Savoies.

Autre exemple avec **la ville de Lyon qui a fait le choix dans ses contrats d'énergie de 25 % de gaz renouvelable** pour la totalité des bâtiments publics avec un ciblage de bâtiments performants comme les

mairies, les écoles et les musées. Au total, 37 bâtiments publics comme le Musée des Beaux-Arts, le théâtre de la Croix Rousse, le Centre Nautique Tony Bertrand ou l'hôtel de ville de Lyon et une volonté d'atteindre 100 % à l'avenir.

Par ailleurs, quand nous le pouvons, nous n'hésitons pas à inviter nos clients à venir à la rencontre des producteurs (les agriculteurs notamment) pour faire le lien entre ceux qui produisent et ceux qui consommeront mais aussi à sensibiliser les collectivités à la collecte de biodéchets source de production de gaz local susceptible d'être réinjecté ensuite dans les logements ou les réseaux de transport locaux... une boucle vertueuse où tout le monde est gagnant.

D'autres enjeux émergent-ils aujourd'hui ?

Le changement de paradigme est profond car les projets immobiliers ne s'appréhendent pas que sur la durée de construction du projet mais sur toute la durée de vie du bâtiment, de sa conception à sa destruction (ou restructuration), c'est-à-dire environ 50 années.

A cela s'ajoute le contexte d'instabilité lié à l'empilement de crises (sanitaires, climatiques, inflation, etc) et à la mise en œuvre de réglementations complexes qui, concomitamment, fragilisent le secteur de la construction. Nous pensons que dans ce moment de transformation profonde de nos modèles, il n'y a pas de solutions uniques à imposer aux acteurs. Au contraire, la meilleure réponse passera par plus de rationalité dans les réflexions, menées au plus près des territoires et avec un maximum de circularité (car nos ressources sont limitées). Il y a une réelle prise de conscience qu'il faut réformer nos systèmes énergétiques, mais pour cela, **il faut résoudre un trilemme complexe : avoir une énergie disponible, abordable et durable**. Dans cette équation, nous sommes convaincus, à l'instar de nos parties prenantes, que le gaz vert aura un rôle majeur à jouer, comme un outil de décarbonation, robuste, accessible et performant.

Témoignage

Décarbonation dans le secteur du logement et du bâtiment



Stéphane Roque

Directeur général de Pro Immo Promotion et Président de la Fédération des promoteurs immobiliers en Auvergne

Créée il y a 35 ans par Nicolas Roux, Pro Immo (à Beaumont, 15 personnes), intervient de la promotion à la transaction et à la gestion locative sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. Il produit notamment une cinquantaine de logements neufs sur un positionnement haut de gamme.

La question énergétique est-elle aujourd'hui au cœur de vos questionnements ?

C'est en effet un des enjeux actuels du fait notamment de la RE2020 dont l'objectif est de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique, le confort des logements et l'analyse en cycle de vie en termes de poids CO₂ de la réalisation à son entretien sur une durée de 50 ans. Cela nous demande, à nous, professionnels du logement, de nous interroger sur l'acte de construire, mais également sur les matériels et les énergies à intégrer dans nos programmes pour répondre à ces normes tout en restant à des coûts accessibles.

Concrètement, comment répondez-vous à ces enjeux en matière énergétique ?

Sur ce plan, nous avons une **démarche très pragmatique et réaliste en déployant tout un panel d'énergies sans dogmatisme.**

L'exemple du Domaine du Parc à Clermont-Ferrand est parlant et concrétise la **nécessité d'avoir une approche de mix énergétique**. Ce projet, en cours de réalisation, qui sera livré fin 2024 comprend à la fois 65 logements collectifs chauffés au gaz, des maisons sur les toits équipées en pompe à chaleur sur planchers chauffants et rafraichissants ainsi que des maisons individuelles et des logements chauffés au gaz ou à l'électrique selon leur superficie ou leur orientation.

« Nous avons souhaité proposer cette alternative d'une énergie produite à proximité qui crée une chaîne de valeurs locale avec les agriculteurs notamment »

Parmi ces énergies, le gaz et le gaz vert sont aujourd'hui des technologies éprouvées, maîtrisées sur l'ensemble de la chaîne (du fabricant de chaudière aux spécialistes d'entretien et de maintenance).

Le gaz vert, dans ce mix énergétique, c'est aussi un choix engagé de notre part de proposer une énergie locale susceptible de développer une filière sur notre territoire et de renforcer notre positionnement d'acteur d'un immobilier « made in Auvergne ». Après des échanges au sein de la FPI Auvergne et une visite d'un site de méthanisation, **nous avons souhaité proposer cette alternative d'une**

énergie produite à proximité qui crée une chaîne de valeurs locale avec les agriculteurs notamment.

Vous allez encore plus loin avec le label Origine France Garantie ?

Notre démarche se veut sincère et engagée. Origine France Garantie est un label reconnu par le ministère de l'industrie et des finances qui implique d'employer 100 % de personnes avec un contrat de droit français sur nos chantiers et à minima 75 % des matériaux utilisés qui soient produits ou subissent une transformation de valeur dans le pays et ce, sans préjudice de qualité pour le client final. Cette labellisation est une démarche partagée

avec des acteurs du territoire et une réelle conviction personnelle pour répondre aux enjeux d'un logement décarboné dans les années à venir.

Cet engagement est pragmatique, réaliste pour faire de l'acte de construire un levier pour le territoire, un acte de construire où l'alternative gaz vert est un élément supplémentaire d'engagement.

La filière de l'industrie

70 % des procédés thermiques industriels ne pourront pas être électrifiés avant 2035, voire au-delà, d'où la nécessité d'avoir **des équipements industriels au gaz toujours plus performants**.

Des solutions sont d'ores et déjà disponibles pour accompagner la **décarbonation de l'industrie** :



Remplacer ses anciens équipements : des brûleurs nouvelles générations génèrent 60 % d'économie d'énergie ;



Avoir recours aux gaz verts, tels que le biométhane et l'hydrogène bas-carbone ;



Améliorer les rendements des process industriels : valorisation de chaleur fatale (potentiel de 109,5 TWh) ;



Capter, stocker et valoriser le CO₂.



En Auvergne-Rhône-Alpes, ces différents leviers pourraient permettre une **baisse de 20 % des consommations** dans le secteur de l'industrie et donc **20 % des émissions de CO₂** associées pour atteindre **13,6 TWh en 2030**



Témoignage

Décarbonation dans le secteur de l'industrie

Etienne Richon

Chef de marché Industrie et
Mobilité GNV et BioGNV
GRDF Sud-Est



Quels sont les grands enjeux en matière de décarbonation dans le secteur industriel ?

Les industriels doivent à la fois assurer la performance technico-économique de leur production et réduire l'empreinte carbone de leur activité. Ce dernier point est désormais un objectif prioritaire pour tous. L'enjeu, et aussi la complexité, résident donc dans le maintien et l'amélioration d'un outil de production, tout en visant une ambition forte en matière de réduction carbone. Les industriels sont, par ailleurs, soucieux de maîtriser globalement leur impact environnemental (économie des ressources, qualité de l'air...), de contribuer à l'économie circulaire de leur territoire (recyclage, valorisation de leur coproduits), et de maîtriser leur image par une politique RSE qui reflète le sens de leur engagement et de leurs valeurs. Les investisseurs, clients ou fournisseurs regardent aujourd'hui avec attention ces éléments clés pour orienter leur choix. Dans leur stratégie énergétique, les industriels sont donc sur une ligne de crête. Et c'est là que le vecteur gaz a une carte à jouer avec des solutions matures pour les process, des technologies performantes, de plus en plus innovantes et qui répondent bien aux enjeux de maîtrise de l'énergie. Enfin, le développement rapide des gaz renouvelables vient confirmer l'intérêt d'utiliser ce vecteur énergétique comme outil de décarbonation.

Comment intervenez-vous auprès de ces clients sur ces sujets où l'énergie est centrale ?

Nous allons tout simplement sur le terrain à leur rencontre et leur proposons une approche globale en matière de maîtrise de l'énergie. De la phase de diagnostic, à la réalisation d'études sur les leviers d'efficacité énergétique, d'hybridation, de flexibilité... nous apportons notre expertise pour optimiser leur process, mieux et moins consommer d'énergie et notre réseau de partenaires, acteurs clés de la transition énergétique.

Fier de notre statut d'entreprise de service public, nos collaborateurs ont accès à un grand nombre d'interlocuteurs et de décideurs dans les entreprises,

qui apprécient notre accompagnement et nos conseils, spécialement en ces périodes de crise dans le domaine de l'énergie. S'intéresser à leurs enjeux, leurs besoins et apporter un éclairage nouveau sur le gaz, leur permet de les aider à faire des choix plus éclairés et pérennes. **Notre système gazier fait sa révolution pour mieux coller aux enjeux de transition et nos clients industriels attendent beaucoup de cette mutation.** Notre posture de conseil et nos multiples leviers d'accompagnement sont précieux pour appuyer leur propre démarche de transformation.

« Notre système gazier fait sa révolution pour mieux coller aux enjeux de transition et nos clients industriels attendent beaucoup de cette mutation »

Qu'apporte l'alternative gaz vert dans ces réflexions ?

Les industriels veulent avancer efficacement vers la neutralité carbone. Ils s'inscrivent pour cela dans des programmes ambitieux, des initiatives environnementales qui expriment leur engagement et les poussent à accélérer. Contraints également par des obligations réglementaires, que ce soit les systèmes de quotas carbone ou les plans de transition issus de leur bilan carbone, ils sont soucieux de faire des choix cohérents, rentables et qui les inscrivent dans le long terme.

En cela, le gaz vert en réseau est une réponse extrêmement efficace, résiliente et compétitive, qui apporte tout à la fois sécurité d'approvisionnement et levier de décarbonation. **Avec le gaz vert, vous réduisez globalement de 80 % vos émissions de CO₂ par rapport au gaz naturel, voir même de 99 % sur le scope 1 des émissions directes, et vous valorisez votre action dans les grands standards internationaux, tout en pérennisant votre outil de production et ses performances associées.**

Enfin, dans une perspective d'ancrage territorial, la méthanisation et les nouveaux procédés de production de gaz renouvelables sont également des voies de valorisation des coproduits industriels qui impliquent les entreprises dans l'économie circulaire de leur territoire et la création d'emplois locaux.

Ces atouts conduisent d'ailleurs les industriels à regarder de près les *Biogaz Purchase Agreement*, équivalent du dispositif bien connu sur le marché de l'électricité renouvelable, marqueur fort d'une décarbonation engagée sur le long terme.

C'est le cas notamment chez **Arkema** qui comme le décrit Loïc De Bergh, directeur des énergies au sein du Groupe Arkema, s'est engagé sur la fourniture de 300 GWh/an de biométhane renouvelable (15 % de leur approvisionnement en gaz en France).

Il s'agit de l'un des plus importants contrats privés de biométhane en Europe à ce jour qui permet à Arkema d'atteindre plus de 50 % de gaz vert dans sa consommation totale de gaz sur le site de Saint-Ménet à Marseille et de fabriquer des produits

presque totalement biosourcés tant au niveau des matières premières (l'huile de ricin pour produire le polymère) que sur le plan énergétique.

Autre exemple avec **SFS**, entreprise de fabrication de vis, dont les sites de production sont situés à Valence (Drôme) et qui a fait le choix du biométhane avec **un contrat de fourniture portant sur 100 % de biométhane** en garanties d'origine avec le souhait de s'approvisionner auprès d'une unité de production à proximité.

Quelles perspectives pour 2023 ?

Dans la perspective de l'hiver prochain, les grands enjeux de sobriété et de maîtrise des consommations vont rester au cœur des orientations énergétiques des entreprises, qui ont été des parties prenantes très engagées sur la période écoulée. Nous allons continuer à accompagner ce mouvement, car notre mission de service public nous oblige à trouver avec nos clients industriels des solutions pour diminuer la tension énergétique et consolider la résilience du système global. Faire avancer la filière des gaz renouvelables dans notre région, déployer un mix énergétique décarboné et soutenable, sont des leviers indispensables pour réussir la transition et gagner en souveraineté énergétique. Les exemples d'industriels engagés sur les gaz vert se multiplient et doivent être soutenus et valorisés.

Témoignage

Décarbonation dans le secteur de l'industrie

Loïc De Bergh

Directeur des Énergies au sein du Groupe Arkema



Quels sont les grands enjeux en matière énergétique pour un groupe comme Arkema ?

L'enjeu est double pour réussir notre trajectoire de décarbonation : à la fois, améliorer l'efficacité énergétique de nos process et réduire l'empreinte carbone de nos produits en développant des matériaux utilisant le moins de ressources possibles.

Cette trajectoire énergétique, le groupe l'a engagée depuis de nombreuses années déjà puisque nous n'utilisons directement plus de charbon et de fioul. Pour réduire nos émissions liées à la consommation de chaleur, qui représentent plus des 2 tiers de nos émissions, nous avons mis en œuvre 3 solutions complémentaires adaptées à nos différents sites : le remplacement des chaufferies fioul par de la biomasse, le développement de l'électrification bas carbone et bien sûr des solutions au gaz bas carbone (biométhane et hydrogène).

Dans ce mix, quelle est la place du gaz bas carbone ?

Aujourd'hui, la chaleur produite sur nos sites de production est assurée par le gaz. Pour aller plus loin dans notre démarche, nous nous sommes engagés avec Engie sur la fourniture de 300 GWh/an de biométhane renouvelable (15 % de notre approvisionnement en gaz en

« Il s'agit de l'un des plus importants contrats privés de biométhane en Europe à ce jour »

France). Il s'agit de l'un des plus importants contrats privés de biométhane en Europe à ce jour. Ce contrat de fourniture appelé **BPA (Biogaz Purchase Agreement)** nous offre la certitude d'avoir un accès à une énergie renouvelable avec un prix négocié sur une certaine durée. Bien évidemment cela a un coût, mais le groupe a fait ce choix car il crée une boucle vertueuse avec les territoires

et notamment les agriculteurs qui produisent le biométhane, mais aussi avec nos clients qui sont aujourd'hui demandeurs de matériaux décarbonés entrant dans la composition de leurs produits. Pour cela, 17 méthaniseurs ont été choisis sur le territoire pour alimenter le contrat.

Marseille est pour vous un site pionnier et exemplaire à ce sujet ?

En effet, Saint-Menet à Marseille qui produit des gammes bio-sourcées de haute performance de polyamide 11 Rilsan® et d'élastomères Pebax® Rnew® est un site clé. Ce contrat nous permet d'atteindre plus de 50 % de gaz vert dans notre consommation totale de gaz sur le site dès maintenant. Cela nous permettra de fabriquer des produits presque totalement biosourcés tant au niveau des matières premières (l'huile de ricin pour produire le polymère) que sur le plan énergétique avec l'énergie utilisée dans le process de production (le gaz vert). Un avantage concurrentiel fort et une avancée majeure en matière de décarbonation.

La filière de la mobilité

Dans le secteur de la mobilité, le BioGNV est une **solution de décarbonation** plébiscitée par les transporteurs et les collectivités, une **solution disponible immédiatement pour le transport** qu'il soit routier ou ferroviaire.

Les atouts du BioGNV sont nombreux :



Un contenu carbone réduit de plus de 80 % par rapport au diesel ;



Qualité de l'air : Le GNV et BioGNV apporte une réduction significative des émissions de polluants locaux par rapport aux normes (particules fines et NO_x) ;



Les véhicules qui roulent au GNV et bioGNV bénéficient tous de la vignette Crit'Air 1, qui autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Émission (ZFE) ;



Les moteurs ont un impact réduit en termes d'odeur, de fumées et de bruit.



Témoignage

Décarbonation dans le secteur de la mobilité

Etienne Richon

Chef de marché Industrie et
Mobilité GNV et BioGNV
GRDF Sud-Est



Quels sont les grands enjeux en matière de mobilité décarbonée en Auvergne-Rhône-Alpes ?

La nécessaire décarbonation des transports associée aux grands enjeux d'amélioration de la qualité de l'air des métropoles comme Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne renforcent l'intérêt et le sens de notre action régionale. Avec l'équipe d'ingénieurs d'affaires, notre mission sur ce territoire est prioritairement d'accompagner les porteurs de projets publics et privés de stations GNC qui se structurent autour du réseau de gaz. En parallèle, nous accompagnons de notre expertise l'ensemble de l'écosystème (transporteurs, fédérations professionnelles, collectivités organisatrices de la mobilité) pour **accélérer la transition énergétique dans le transport avec une solution qui répond aux enjeux sanitaires et climatiques : le bioGNV.**

Dans un contexte économique plus difficile, la complexité des choix à opérer en matière de transition nous oblige à une présence terrain et une proximité relationnelle forte pour conseiller les décideurs et promouvoir une réflexion globale de mixité énergétique qui s'inscrit dans une vision d'avenir pour l'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour soutenir cette dynamique, nous avons par exemple, en partenariat avec la Région et l'ADEME, mis en place un appel à projets GNVolont'air, qui a pour objectif de soutenir l'achat de véhicules bioGNV et de favoriser la création de stations GNV sur la région, et répondre ainsi aux besoins de densification du maillage.

Concrètement, où en sommes-nous sur la région ?

Nous constatons une réelle dynamique sur la région avec aujourd'hui **25 stations publiques**

ouvertes et une cinquantaine de stations privées raccordées à notre réseau en Auvergne-Rhône-Alpes, et environ une dizaine de mises en service chaque année. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce réseau de stations est dense autour des grandes métropoles avec 5 à 6 stations autour de Lyon, Grenoble, plusieurs autour de Clermont-Ferrand et Valence. Notre objectif est un doublement de l'offre dans les 3 ans, avec l'ambition de continuer à densifier le maillage des zones urbaines et mais aussi périurbaines pour alimenter le trafic efficacement avec, **dès 2023, des mises en service de stations publiques à Bourg-en-Bresse, dans le Rhône à Belleville et Chassieu et dans le Loire à Montbrison.**

« Si nous voulons aller chercher des réductions drastiques de polluants et de gaz à effet de serre, il faut nous diriger rapidement vers les énergies alternatives et la solution GNV et BioGNV est aujourd'hui disponible et compétitive »

Cette dynamique s'est maintenue malgré les crises successives (Covid, post-Covid et conflit ukrainien) qui ont eu un impact fort sur le prix du gaz. Aujourd'hui, ce sont **35 000 véhicules roulant au GNV en France et 5 000 nouveaux véhicules immatriculés chaque année.**

Preuve de cette forte dynamique, aujourd'hui, plus de 200 Bennes à ordures Ménagères roulent au bioGNV dans de nombreuses communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et plus de 300 bus dans les villes de Lyon, Grenoble, Valence et Clermont-Ferrand, alors que de nouvelles agglomérations mènent la réflexion de la transformation au bioGNV de leur flotte, comme Chambéry. La Région également doit franchir en 2023 le cap des 400 autocars bioGNV en circulation sur son territoire. Enfin, de nombreux acteurs privés de transport de marchandise sont

également très engagés et font rouler de nombreux camions au gaz, comme les Transports Megevand, Dupessey&Co, Besson, SATM...

La mobilité lourde est un marché émergent et dynamique, mais quelles sont les atouts du GNV et du bio GNV sur ce marché ?

Si les récentes crises sur la volatilité des prix ont généré un peu d'immobilisme ou d'attentisme dans la Transition, le marché du gaz s'est convenablement stabilisé et le bioGNV a retrouvé sa compétitivité vis-à-vis du diesel. La dynamique de croissance semble ainsi être de retour, à l'heure où la question économique est centrale dans les choix à opérer en matière de transformation. La mobilité lourde au GNV et bioGNV reste perçue comme une alternative majeure aux carburants classiques notamment grâce à la maturité des solutions et de la filière, l'accessibilité des coûts des véhicules et

d'exploitation, la profondeur de l'offre et sa qualité, minimisant l'impact sur l'activité des entreprises et donc le risque du changement.

Par ailleurs, la généralisation des ZFE dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants représente un levier supplémentaire pour le développement de cette énergie.

Donc **si nous voulons aller chercher des réductions drastiques de polluants et de gaz à effet de serre il faut nous diriger rapidement vers les énergies alternatives et la solution GNV et BioGNV est aujourd'hui disponible et compétitive.** Adapter le maillage de stations à cette nouvelle donne, c'est notre travail au quotidien, avec l'ensemble de l'écosystème partenarial (filière, transporteurs, concessionnaires, collectivités) pour offrir une solution soutenable, durable et résiliente sur notre territoire.

Témoignage

Décarbonation dans le secteur de la mobilité



Bertrand Jamonet

Directeur des projets environnementaux et transition énergétique au sein du groupe Cheval (Alixan – Drôme)

Entreprise familiale créée en 1949, dans la Drôme, le Groupe Cheval intervient sur l'ensemble de la chaîne des métiers des travaux publics (désamiantage, déconstruction, recyclage, VRD, restauration du patrimoine, aménagement paysager & production de fleurs). Elle intervient avec ses 23 entités et ses 800 collaborateurs sur le grand quart-sud-est de la France.

Le groupe Cheval développe depuis quelques années une stratégie très engagée sur le plan RSE, pouvez-vous nous en parler ?

Aujourd'hui, il faut trouver des solutions concrètes pour limiter notre impact environnemental, nous n'avons plus le choix ! C'est la raison pour laquelle le groupe a engagé une réflexion stratégique avec la volonté de se démarquer du secteur traditionnel du BTP notamment en matière d'économie des ressources. **Nous sommes ainsi devenus, le 16 décembre 2020, la première entreprise à mission du secteur des travaux publics.** Cette impulsion portée par la conviction de notre président et le bon sens de trois générations d'entrepreneurs a pour objectif de réduire au maximum notre impact environnemental avec un panel de solutions, dont la mobilité.

Quelle est la place de la mobilité dans la stratégie de décarbonation mise en place par le groupe Cheval ?

Nous avons défini une politique ambitieuse de renouvellement de notre flotte de

véhicules avec notamment **un plan pour alimenter 50 % de notre flotte en énergies alternatives d'ici 2026, soit 400 véhicules à terme avec des biocarburants (colza), de l'hydrogène, de l'électricité et bien entendu du biogaz.** Le biogaz est à notre sens, aujourd'hui la seule solution réellement adaptée aux poids lourds avec des coûts modérés (surcoût sur l'achat mais avec les stations, on reste maître de nos consommations) et une réduction significative des émissions de CO₂. On reprend ainsi un peu le pouvoir sur l'énergie qui est elle-même produite sur le territoire.

« Notre réflexion est globale pour faire de la mobilité décarbonée un atout concurrentiel et un levier supplémentaire dans la décarbonation de nos chantiers »

La décarbonation de la flotte c'est déjà une réalité grâce au biogaz, une solution de bon sens et d'économie circulaire vertueuse pour le territoire et économiquement rassurante avec une stabilité potentielle des prix grâce à des contrats d'approvisionnement locaux à 2 ans.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Concrètement, au sein du groupe, 7 premiers camions au biogaz ont été renouvelés fin 2021, 3 sont déjà arrivés, 4 seront livrés d'ici fin juin et 13 utilitaires au biogaz arriveront également d'ici le mois de juin. Cela représentera 5 % de la flotte sur la 1^{ère} commande puis 12 % en biogaz pour 2024.

La dynamique est enclenchée qui plus est avec **le projet Drôme Énergies Distributions** dont nous sommes parties prenantes et qui **va permettre de mailler le territoire en stations GNV.** Ce projet est celui d'un territoire qui réunit aux côtés de la collectivité Valence Romans Agglo des acteurs économiques locaux comme Prodeval, deux transporteurs (Jacques Martin et Bertolami) et notre groupe qui est actionnaire à 25 %. L'objectif est de créer 3 stations multi énergies à proximité des grands axes routiers à Valence (mars 2023), Romans (avril 2023) et Bourg-de-Péage (mai 2023), à côté du site principal du groupe.

Notre réflexion est donc globale pour faire de la mobilité décarbonée un atout concurrentiel et un levier supplémentaire dans la décarbonation de

nos chantiers.

Contacts presse

GRDF Sud-Est

Stéphanie Wiese,
Déléguée Communication GRDF région Sud-Est

06 72 90 09 02
stephanie.wiese@grdf.fr

À propos de GRDF :

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Pour en savoir plus, retrouvez l'actualité de GRDF sur la plateforme Act4gaz : <https://act4gaz.grdf.fr/>

Agence Plus2sens

www.plus2sens.com
04 37 24 02 58

Carmela Silletti
06 45 69 71 23
carmela@plus2sens.com

François-Pierre Salamand
06 13 06 42 00
fps@plus2sens.com

